

Dès l'automne, vérifier son véhicule

Contrôler ou faire contrôler l'état général du véhicule :

- éclairage ;
- chauffage ;
- ventilation ;
- pneus ;
- niveau de liquide lave-glace.



Se munir d'accessoires complémentaires :

- mettre toutes les chances de son côté pour affronter la route en hiver, c'est utiliser des pneus hiver pour une meilleure sécurité ;
- raclette, balayette à neige ;
- bombe antigivre ;
- bidon liquide lave-glace, antigel ;
- gants, chiffons, lampe de poche ;
- gilet de haute visibilité pour les passagers ;
- couverture, thermos.

Dans les régions fortement enneigées :

- chaînes à neige.

Si l'on doit monter des chaînes :

- faire un essai de montage avant le départ ;
- se garer à l'écart de la chaussée pour le montage ;
- poser les chaînes sur au moins 2 roues motrices (roues avant : traction ; roues arrière : propulsion) ;
- vérifier leur tenue régulièrement (les retendre si besoin) et les retirer dès qu'elles ne s'imposent plus.



- ✓ **S'arrêter en lieu sûr pour téléphoner ;**
- ✓ **Ne jamais stationner sur la bande d'arrêt d'urgence ;**
- ✓ **Suivre impérativement les consignes diffusées sur les radios et les 90 panneaux à message variable.**



DIR Ouest
L'Armorique
10 rue Maurice Fabre
CS 63108
35031 Rennes Cedex
02 99 33 45 55
www.diro.fr

N'oubliez pas l'obligation pour tout conducteur de disposer d'un gilet de haute visibilité et d'un triangle de signalisation.

N'oubliez pas par précaution de vous munir de boissons non alcoolisées et chaudes si possible, de nourriture, de vêtements chauds et de couvertures.



©André Besmond - district de Brest - DIR-ouest



Direction Interdépartementale des Routes Ouest

Circuler sur les routes nationales de l'Ouest en hiver

Resources, territoires, habitats et logement
Energie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir

Avant et pendant le voyage s'informer

Des conditions de circulation

- à partir du site internet www.diro.fr

- sur smartphone

m.diro.fr



- sur le serveur vocal des centres d'information routière

N° Vert 0 800 100 200

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

- Sur les radios** diffusant de l'information routière, notamment les radios du réseau France bleu et une dizaine de radios locales, partenaires de la DIR Ouest.



Les conditions météorologiques peuvent se détériorer rapidement, amenant les autorités à diffuser des informations non programmées.

- ✓ S'arrêter en lieu sûr pour téléphoner;
- ✓ Ne jamais stationner sur la bande d'arrêt d'urgence;
- ✓ Suivre impérativement les consignes diffusées sur les radios et les 90 panneaux à message variable.

Des prévisions météorologiques

www.meteo.fr

Condition de conduite hivernale		Code couleur	Conseil aux usagers
C1		Route NORMALE	Soyez prudents. Une route ne peut jamais être considérée sans danger.
C2		Route DÉLICATE	Réduisez votre vitesse et soyez très vigilants. Augmentez l'interdistance entre véhicules. Pneus hiver conseillés.
C3		Route DIFFICILE	Montez des équipements hivernaux adaptés aux conditions, sinon différez votre déplacement.
C4		Route IMPOSSIBLE	Ne circulez pas

ATTENTION

Malgré tous les efforts déployés par les gestionnaires routiers, il peut arriver qu'une partie du réseau soit bloquée par les intempéries et que la circulation soit paralysée. C'est notamment le cas lorsqu'il y a des chutes de neige abondantes et imprévues ou du verglas généralisé.

Si nécessaire, ne pas hésiter à :

- modifier l'horaire du départ ;
- prévoir une durée de trajet plus longue ;
- changer d'itinéraire ;
- choisir un autre moyen de transport ;
- reporter le déplacement.



Sur la route, anticiper

Adapter sa conduite :

- avant de prendre la route, si le véhicule est recouvert de neige, le dégager entièrement en s'assurant d'être vu des autres automobilistes ;
- adapter sa tenue vestimentaire (pas de vêtements qui limitent les mouvements) ;
- une fois sur la route, repérer les endroits propices à la formation du verglas (routes ombragées, ponts, sous-bois...) ;
- modérer et adapter sa vitesse. En présence de brouillard, si la visibilité est inférieure à 50 m, la vitesse est limitée à 50 km/h ;
- adapter les distances de sécurité à l'état de la route ;
- éviter les manœuvres brutales (direction, accélération, freinage) ;
- maintenir les mains symétriques sur le volant et parallèles à la route ;
- ne pas surchauffer l'habitacle (risque d'assoupissement) ;
- faciliter le passage des engins de salage et de déneigement ;
- il est interdit de doubler un engin de déneigement en service.

Si le véhicule est bloqué :

- se garer sur le bas côté ;
- sur autoroute, ne pas stationner sur la bande d'arrêt d'urgence, mais rester sur la file de droite (voie lente), sauf indication contraire des services d'intervention ou des panneaux à message variable ;
- arrêter le moteur ;
- se tenir constamment informé (radio, téléphone portable).